

RATP : une cadre voulait ficher les fortes têtes

TRANSPORTS. « Agent difficile, meneur, délégué. » Dans un mail, une manageuse de la ligne A du RER a demandé à ses équipes d'étranges informations pour établir une « typologie » des conducteurs.

Seine-Saint-Denis

LA GÈNE est palpable à la RATP, après la diffusion d'un mail envoyé en interne qui laisse entendre un projet de « fichage » des conducteurs RER pour repérer les fortes têtes. « Bonjour, je réalise actuellement une typologie de vos conducteurs. Merci de me présenter vos conducteurs dont vous êtes référents (profil : tuteur, agents de maîtrise, type de services appréciés, permutations, type d'agent, rend service, agent difficile, meneur, délégué). Tout ce que vous considérez important de connaître sur vos conducteurs. » Ces quelques lignes, dont nous avons pu prendre connaissance, ont été écrites par une cadre de la ligne A du RER, en mission de « management », précise un agent de la RATP qui n'aurait pas dû avoir connaissance de ce courriel, réservé aux supérieurs des conducteurs.

Mais certains destinataires ont trouvé la demande trop aberrante pour la garder sous silence. Les syndicats ont été mis au parfum le

24 mars. Et espéraient que leur direction condamnerait fermement ce mail. Réunies hier matin — soit trois semaines plus tard — en commission départementale économique et professionnelle du RER, les organisations syndicales n'ont manifestement pas obtenu la réponse désirée. « Devant l'attitude désinvolte de la direction, nous avons quitté la séance », indiquent les élus CGT-RATP dans un communiqué, où ils précisent avoir interpellé la PDG, Elisabeth Borne, la Cnil (Commission nationale de l'informatique et des libertés) et les inspecteurs du travail.

**« Il ne manque plus
que les orientations
religieuses et sexuelles »**

Laurent Gallois,
du syndicat Unsa-Transports

« Il ne manque plus que les orientations religieuses et sexuelles pour clore la typologie des agents ! » proteste Laurent Gallois, du syndicat Unsa-Transports, qui



(IP/Alfred Vuocet.)
La demande d'informations sur les conducteurs du RER A faite par une cadre de la RATP a entraîné une alerte à la direction par le syndicat Unsa-Transports.

n'a jamais vu aucune demande aussi formelle en trente ans de maison. Il a déposé lundi une alarme sociale à ce sujet, le plus haut niveau d'alerte, pour interpeller la direction. « Cette dérive managériale ne peut pas rester sans réponse de la part de la présidente-directrice générale, elle doit absolument reprendre en main le management au sein de notre entreprise », poursuit Laurent Gallois.

Hier en fin de journée, après plusieurs relances, la RATP a fini par répondre qu'elle n'avait « jamais donné aucune consigne de fichage à l'égard d'aucune catégorie de personnel, ce qui serait contraire à la loi, ainsi qu'aux valeurs, à la charte éthique et à la conception du dialogue social de l'entreprise ». Et de préciser que l'auteur du message « a d'ores et déjà été reçu par son encadrement pour un rappel ferme des règles et des valeurs de l'entreprise. L'entreprise prendra toutes les mesures pour que ce type d'erreur ne se reproduise plus et en tirera toutes les conséquences ».

CAROLE STERLÉ